

ACCUEIL PERISCOLAIRE

INFORMATION GENERALE

L'accueil périscolaire de St Pierre d'Entremont » fonctionne les jours d'école sur les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H30 à 8H20 et de 16H20 à 18H30

L'effectif du matin ne peut dépasser 5 enfants de maternelles et 5 enfants du primaire

L'effectif du soir ne peut dépasser 15 enfants de maternelles et 15 enfants du primaires

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les réservations se font par SMS UNIQUEMENT la veille dernier délai **avant 9h00** au
06 33 82 38 65

Se reporter au règlement intérieur pour les détails.

Il faut :

1/ Lire et approuver le règlement intérieur de la garderie

2/ Compléter soigneusement la fiche de renseignements et celle d'urgence de(s) l'enfant(s)

3/ fournir une photocopie de l'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire

REGLEMENT

Le règlement s'effectue auprès des animatrices.

Toute demi-heure entamée est dûe.

Le coût est de 1.20 € la ½ heure. Les cartes de 15 demi-heures (18€), 30 demi-heures (36€) ou 60 demi-heures (72€) sont à régler auprès des animatrices **par chèque de uniquement à l'ordre du "Trésor public" (Pas de règlement en espèces).**

Par principe, les ½ heures non utilisées durant l'année sont reportées sur l'année suivante sauf demande de remboursement.

MODALITES PRATIQUES

Goûter : Le goûter est à fournir par les parents. Il est possible, par exemple, d'apporter, en début de semaine, le goûter pour toute la semaine, à condition qu'ils s'agissent de denrées non périssables.

L'accueil périscolaire est sous la responsabilité de la Mairie de Saint Pierre d'Entremont
Isère.

28 place de la Mairie 38380 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

Adresse e.mail: mairie.stpierredentremont38@wanadoo.fr

tél :04 79 65 80 53

Horaires d'ouverture au public : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9 H 00 à 12 H 00